

Après un concours en langue arabe

Dans notre numéro de juillet, nous avons rappelé que le Comité international a organisé, en collaboration avec la Ligue, un concours de travaux en langue arabe, et nous en avons indiqué les résultats. Ce concours, qui eut lieu dans le cadre des émissions radiophoniques du CICR, obtint un vif succès. Nous pensons intéressant de publier d'importants passages de l'étude — traduite par nos soins — du premier lauréat (de Jérusalem, Jordanie), qui avait choisi le sujet suivant: « La Croix-Rouge, facteur de rapprochement entre les peuples ». Puis, nous reproduirons une partie du travail du troisième lauréat (de Gaza, R.A.U.), qui, ayant opté pour le thème: « Expériences vécues ou anecdotes se rapportant à l'idée du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge », l'a traité de la manière qui convenait, à la fois simple et émouvante.

*

Pour que la Croix-Rouge puisse effectuer le mieux possible son travail, de grands privilèges lui furent accordés durant la seconde guerre mondiale. Ayant pu accomplir ses tâches avec succès, elle a gagné la confiance de tous; ce qui a encouragé les responsables de l'institution à continuer leur grande œuvre humanitaire dans plusieurs domaines. Pourtant, le but est toujours resté le même: apporter une aide immédiate et protéger la vie de l'homme qui souffre. Il est donc clair que les activités de la Croix-Rouge renforcent les liens entre les peuples et rapprochent ceux-ci, pour le plus grand bien de l'humanité.

Voici en quoi consiste le travail de cette grande institution humanitaire :

Les Sociétés de la Croix-Rouge, dans le monde entier, n'ont pas seulement pour tâche de venir au secours des malheureux en temps de guerre, mais elles offrent également leurs services en temps de paix. Une de leurs activités est d'aider l'homme incapable de gagner sa vie, par exemple, pour raison de maladie. Sans doute est-il préférable pour la collectivité que le malade retrouve la santé afin qu'il puisse travailler, au lieu de rester inactif et dépendant d'autrui.

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge enseignent aux hommes à mieux vivre et à fournir un travail plus productif pour la société elle-même. Nous pouvons dire, avec fierté, que les efforts déployés par cette organisation pour lutter contre les maladies de toute sorte sont notables et des plus utiles à la communauté. Ils vont dans le sens de la sécurité sociale.

Que font les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge :

- 1) Elles s'efforcent d'élever le niveau sanitaire des générations futures (éducation sanitaire dans les écoles), de créer des associations de secouristes qui veillent au respect des règles morales et d'une bonne hygiène parmi les étudiants. (Les membres du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge de la Jeunesse, dans le monde entier, dont le nombre s'élève à 55 millions pour 75 pays, sont très actifs).
- 2) Elles offrent une aide matérielle en vêtements, en vivres ou, encore, par exemple, sous la forme de prothèses pour les invalides.
- 3) Elles organisent des campagnes de propagande : projections de films, distributions au public de brochures sur l'hygiène et les soins aux malades. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, ainsi que les mouvements de jeunesse, s'efforcent donc d'assurer une meilleure hygiène dans toutes les parties du monde.

Avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge — qui comprend la Croix-Rouge de la Jeunesse — elles se chargent de tâches importantes :

- 1) Elles attachent une grande valeur au développement des écoles d'infirmières d'où sortent, chaque année, des centaines d'élèves. Elles ont fait beaucoup pour que la profession d'infirmière soit considérée comme la plus noble et la plus honorable de toutes. L'infirmière se dévoue pour protéger l'humanité torturée, et elle se sacrifie pour elle.
- 2) Elles administrent des maisons de convalescence, des camps de jeunesse et des hôpitaux.
- 3) Elles aident également les hôpitaux ambulants qui ont pour mission de résoudre les problèmes sanitaires dans les villages lointains, privés de soins médicaux.
- 4) Elles apportent leur appui aux centres qui veillent à la santé de la mère et de l'enfant et elles distribuent du lait.
- 5) Elles encouragent la création de groupes de volontaires qui puissent donner leur aide aux victimes.
- 6) Elles poussent à la fondation de cliniques gratuites à l'intention des pauvres et elles secourent ceux que des circonstances adverses ont empêché de faire des études.
- 7) Elles assistent les enfants pauvres et apatrides.
- 8) Elles insistent pour que se répandent toujours davantage des banques du sang.

Toutes ces tâches s'effectuent en période de paix. Mais n'y a-t-il que celles-là qu'accomplisse la Croix-Rouge internationale? Le Comité international poursuit diverses activités humanitaires, dont la plus importante est de veiller à l'application des Conventions de Genève et de les faire connaître dans tous les pays du monde.

Protéger les droits et la dignité humaine demande, de la part de la Croix-Rouge, un effort continu et considérable. Il faut que chacun apprenne à respecter les droits et la dignité d'autrui, comme il défend ses propres droits et ses propres pensées. Il est écrit dans le Coran : « Ô peuples ! nous vous avons créés d'un homme et d'une femme, nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entreconnaissiez. Oui, le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, c'est le plus pieux. Dieu est savant et informé ». (Sourate XLIX, les Cloisons — verset 13). Et nous lisons

dans un des Hadiths : « Toutes les créatures humaines forment une famille, la plus proche de Dieu parmi elles est celle qui rend le plus grand service à cette famille ». Les Conventions de Genève s'inspirent de ces commandements. C'est ainsi que l'on peut supprimer les craintes et l'insécurité qui règnent dans ce monde.

Les Conventions de Genève exigent le respect de la dignité et l'égalité entre les hommes. Elles peuvent être considérées comme l'application pratique des lois religieuses...

Les Conventions de Genève exigent, en outre, l'amélioration du sort des blessés, des malades et des prisonniers de guerre en tout temps. Elles demandent également que les prisonniers de guerre soient traités de manière équitable et que la possibilité leur soit accordée de se défendre. Les visites fréquentes aux internés et prisonniers algériens sont l'application magnifique de ces Conventions.

La Charte des Nations Unies stipule que nous devons respecter les droits d'autrui si nous désirons qu'il en soit de même à notre égard. Ce principe est à la base d'un monde meilleur et les Conventions de Genève, d'ailleurs, sous l'égide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, s'en inspirent.

L'œuvre de la Croix-Rouge éclaire le monde à travers les ténèbres. La preuve est que tant de familles aient pu être regroupées, grâce à son intervention, en Allemagne, en Palestine et dans bien d'autres lieux encore.

Nous ne pouvons qu'être fiers et heureux du travail accompli par la Croix-Rouge. Il raffermirait l'esprit de fraternité et la paix entre les peuples. Chaque pays et chaque individu ont besoin de cette institution qui est utile aussi bien sur le plan national qu'international, autant pour les vieillards que pour les jeunes gens, les pauvres que les riches, les malades que les médecins, les ouvriers que les étudiants...

La Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, le Lion et Soleil Rouges sont donc un élément très important pour la sécurité du monde. Aucun peuple, quels que soient ses moyens matériels ou ses idées morales, ne peut se priver de leurs services. Ils sont nécessaires à l'homme comme l'air et l'eau, surtout parce que leur aide est offerte à l'humanité, sans aucune discrimination raciale ou religieuse.

Nous pouvons reconnaître aussi que la Croix-Rouge est la seule organisation internationale qui a sauvé, et continuera à le faire, les principes pour lesquels elle travaille sans subir d'influence politique, raciale ou de tout autre ordre. Elle est un élément important pour le renforcement des liens de collaboration et de fraternité entre les peuples.

Il est clair, après ce que nous avons dit, que l'institution de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a pour mission d'assurer le respect de l'homme, de développer l'esprit de compréhension, de tolérance et de fraternité entre tous les êtres. Il est de notre devoir de louer la grande œuvre humanitaire qu'elle accomplit dans toutes les parties du monde. Ses activités se sont continuellement développées, et nous voyons actuellement les peuples et les gouvernements, de même que les individus, s'efforcer d'appuyer son action. Car il ne fait pas de doute que chaque progrès qu'elle réalise fait mieux reconnaître les principes de fraternité et de paix entre les peuples ; et cette conviction permet aux hommes d'espérer l'avènement d'une ère nouvelle. Elle souhaite que l'on fasse tout pour préserver les générations futures des horreurs de la guerre et elle affirme sa foi dans les droits essentiels de l'humanité et dans la dignité de la personne humaine. Elle souhaite que les peuples montrent un plus grand esprit de tolérance pour qu'ils puissent vivre ainsi, tous ensemble, dans la paix.

Numan ABED AL DAYIM.

* * *

... Soudain, je me trouvai dans une chambre, entouré de visages que je ne connaissais pas. Ma frayeur fut grande à la vue de personnes vêtues de blanc, portant des coiffes d'infirmières. L'une d'elles s'approcha et me prit le pouls ; je vis alors un tube en caoutchouc descendre d'une étagère et m'entourer le bras, puis je m'aperçus que j'avais une aiguille dans le bras. Ce fut pour moi un spectacle horrible que je n'oublierai jamais. Je m'évanouis, et lorsque je

revins à moi le médecin me dit : « Comment vas-tu, Mustafa ? » Je répondis : « Bien, grâce à Dieu, docteur. » Et je lui demandai ce qui m'était arrivé.

Il me répondit : « Ce n'est rien, tu es en bonne santé ; il ne faut pas avoir peur, Mustafa », et il ferma les yeux un moment et tourna la tête. Je réalisai alors qu'il se passait quelque chose de grave, je me mis à trembler et le médecin me consola et me dit : « Cela me fait beaucoup de peine, mais je dois te dire que nous sommes obligés de te couper la jambe droite, nous ne pouvons pas faire autrement, j'attends ta réponse ! ».

Ce fut comme si la foudre me tombait sur la tête, et je ne sais plus ce qui se passa alors ! Quand je revins à moi, le docteur était tout près et il répétait : « Nous attendons ta réponse Mustafa ». Je lui répondis que je préférerais mourir plutôt que d'être un infirme toute ma vie, dépendant des autres ; je n'avais pas vingt ans, j'étais déjà en prison à l'âge de quinze ans, et je n'avais jamais eu de joie dans la vie auparavant. « Je vous en supplie, faites ce que vous pouvez pour éviter cela », dis-je encore. Son visage était triste, il me tourna le dos, ses yeux étaient pleins de larmes. Je me rappelais alors mon passé. Après un silence, il me dit : « Mon petit, j'ai fait l'impossible pour parvenir à un autre résultat, mais il n'y a plus rien à faire ; si l'on ne tente pas cette opération, tu auras, d'ici peu de temps, la gangrène dans la jambe, et tu ne pourras pas vivre bien longtemps ». Tous ceux qui se trouvaient là me dirent : « Accepte l'opération, sinon ta vie sera en danger ».

J'acceptais enfin. On m'emmena dans la salle d'opération, on me fit une piqûre et je m'endormis. En me réveillant, je sentis qu'il me manquait une jambe, j'étais triste et je me mis à pleurer, l'avenir me semblait tout noir. Peu après, un policier entra précipitamment et demanda : « Où se trouve Mustafa ? » Je lui fis signe : alors un homme entra et s'avança vers moi en souriant. La bonté et la sympathie se reflétaient sur son visage. Il me dit : « Je suis un délégué de la Croix-Rouge, je suis venu te rendre visite afin de prendre de tes nouvelles ».

Dès cet instant, je me sentis revivre et je repris confiance. Il me parla avec tant de douceur que je croyais entendre mon frère ou mon père. Je lui demandai de bien vouloir transmettre un message à ma famille qui demeurerait à Gaza. Par la suite, il revint me voir

trois fois en prison. Il donna au directeur de la prison une somme d'argent que la Croix-Rouge lui avait transmise et qui devait payer la prothèse qui m'était destinée. Il accomplit donc la promesse qu'il me fit. Je l'attends encore, comme si j'attendais quelqu'un que je n'ai pas vu depuis des années. Il est revenu me voir, et il m'a apporté des lettres et des cadeaux que ma famille lui avait confiés pour moi.

La Croix-Rouge vient en aide à toutes les victimes. J'ai failli perdre la vie, en perdant une jambe. La Croix-Rouge m'a protégé et m'a aidé. Ces faits donnent confiance dans l'idéal de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui représente un grand progrès dans l'histoire de l'humanité.

Mustafa Obaid FARAHAT.